

# Demain, je m'associe

## Savoir travailler en bonne intelligence à plusieurs pour créer ou développer un projet en Agriculture paysanne

### Objectifs de la formation

Analyser les facteurs de réussite et d'échec des formes d'organisations collectives pour réussir son association et pérenniser sa propre association avec d'autres.

Identifier des points d'accord souhaitables et trouver les points de différence qui peuvent être fructueux pour le travail collectif.

Connaître les différents outils juridiques permettant de poser le cadre de fonctionnement du collectif (statuts, règlement intérieur...).

### Pré-requis

Avoir un projet d'association.

### Contenu

Jour 1 : connaître les différents statuts juridiques et fiscaux accessibles pour s'associer et leurs compatibilités ; les autres outils juridiques permettant le partage du travail, des biens et du matériel ; le contenu des statuts et du règlement intérieur.

Jour 2 : formuler ses préoccupations et ses attentes vis-à-vis de l'association. Identifier les complémentarités au sein d'une équipe. Anticiper les sources de conflits, en identifiant les différentes logiques de travail à plusieurs.

Jour 3 : aborder les aspects symboliques - réels du temps et de l'argent dans une association. Réfléchir à l'articulation entre l'individuel et le collectif.

### Modalité d'enseignement

présentiel

### Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et échanges dynamiques entre stagiaires. Exercices de mise en situation

### Modalités d'évaluation des acquis

Une attestation de formation sera fournie à l'issue de celle-ci.

### Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR CVL  
N° OF : 24410107341

### Références qualités

qualiopi

### Dates, lieux et intervenants

<b>13 juil 2021</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison de l'Agriculture, 24 rue des Ingrains, 36044 Châteauroux.	Dominique Lataste, sociologue d'intervention - formateur du cabinet « Autrement-dit » et Audrey Richet, juriste du droit rural.
<b>21 oct 2021</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison de l'Agriculture, 24 rue des Ingrains, Châteauroux. 36044 Châteauroux.	Dominique Lataste, sociologue d'intervention - formateur du cabinet « Autrement-dit » et Audrey Richet, juriste du droit rural.
<b>22 oct 2021</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison de l'Agriculture, 24 rue des Ingrains, Châteauroux. 36044 Châteauroux.	Dominique Lataste, sociologue d'intervention - formateur du cabinet « Autrement-dit » et Audrey Richet, juriste du droit rural.

### Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Indre

**Durée de la formation** 3 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 06/07/2021

### Tarifs

Adhérent 714€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA  
Gratuit - Formation prise en charge par  
Vivea pour les contributeurs. Autres  
nous contacter.

### Plus de renseignements

Céline Sanz  
installation.adeari@gmail.com  
0601737632

Pour réussir votre formation, notre  
organisme est en capacité d'adapter ses  
prestations aux éventuelles situations de  
handicap, temporaires ou permanentes.  
Merci de nous contacter afin d'étudier  
ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction** : 90% de  
satisfaction des stagiaires des sessions  
précédentes%

Horaires : de 9h30 à 17h30. Repas  
partagé.



**Modalités d'accès** : les  
modalités d'accès seront précisées lors  
de la confirmation d'inscription